



AFFCE

Association des françaises et français des institutions
communautaires et européennes

ORIENTATIONS DE L’AFFCE EXERCICE 2021 - 2022

I- PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

Plusieurs conférences sont en préparation pour la rentrée. Leur organisation dépend des mesures sanitaires en vigueur en Belgique et au sein des institutions européennes. Leur tenue pourrait ainsi être envisagée sous forme électronique (Webinars).

- Conférence avec **Michel Barnier** pour la présentation de son livre ‘*La grande illusion, Journal secret du Brexit*’ ;
- Un cycle de conférence avec des parlementaires européens en liaison avec *l’élection présidentielle française*;
- *Bilatérales avec l’avocat fiscaliste de l’AFFCE* + Conférence sur la *fiscalité des fonctionnaires européens*, avec le Cabinet d’avocats de l’AFFCE ;
- Conférence sur les *questions notariales* (Suivi de la conférence de 2021) ;
- *Points d’actualité* avec le **Représentant permanent français auprès de l’UE** (Présidence française de l’UE) ;
- *Points d’actualité* avec le **Représentant militaire de la France auprès de l’UE** (Présidence française de l’UE) ;
- *La géopolitique du domaine maritime de la France*, Conférence avec le **Colonel P. Ortiz**, Président de l’AOFB ;
- Une Conférence sur le *système des pensions communautaires*;
- Une Conférence sur le *budget 2021-2027 (MFF)*;
- Un événement de nature conviviale.

II- POLITIQUE DE COMMUNICATION

A- REVUE AFFCE

L’AFFCE souhaite reprendre la publication, de manière régulière, de sa Revue à destination des fonctionnaires et agents des institutions UE à Bruxelles. Elle a été interrompue en 2020/2021, en raison de la crise du COVID et des difficultés des différents contributeurs.

L’objectif est de publier **quatre numéros** en 2021/2022

B- SITE WEB DE L’AFFCE ET RÉSEAUX SOCIAUX

L’AFFCE souhaite maintenir l’attractivité de son site Web (www.affce.eu). Il est important qu’il puisse continuer à être mis à jour, **au moins deux fois par mois**.

L’Association devra étudier la possibilité **de le moderniser** sur le fond et sur la forme, à moindre coût.

La page et le groupe Facebook (<https://www.facebook.com/AFFCE-631537700225891/>) seront mis à jour sur une base régulière, de même que la page et le groupe LINKEDIN de l’AFFCE (<https://www.linkedin.com/company/11735385/admin/>). Il s’agit notamment d’annoncer les événements de l’Association, à l’instar de ce qui a été fait en 2018-2019.

C- INFORMATIONS DIVERSES AUX MEMBRES ET SYMPATHISANTS

L’AFFCE communiquera toutes informations pertinentes à ses membres et sympathisants, en tant que de besoin, comme les années passées, par le biais de circulaires et autres communications ‘ad hoc’, comme elle le fait depuis plusieurs années.

III- SERVICES AUX MEMBRES

A- AFFAIRES FISCALES

L’AFFCE continue d’offrir aux membres un **help-desk en matière de fiscalité** et de questions liées à l’établissement en France.

L’Association poursuivra le suivi des questions de CSG et CRDS, et notamment la jurisprudence des tribunaux français et européens en la matière.

Par ailleurs, l'accord conclu avec un premier cabinet d'Avocats en matière de PSF, afin de défendre les intérêts de ses membres, reste en vigueur.

L’AFFCE assurera également le suivi de l’accord avec le second cabinet d’Avocats pour tous les aspects de fiscalité en dehors des PSF. Il est prévu de continuer les bilatérales dans le domaine de la fiscalité et d’organiser au moins une conférence en 2021/2022.

Le guide de la fiscalité sera mis à jour au printemps 2022, au moment du lancement de la séquence sur la déclaration fiscale en France. Les membres seront informés sur les questions fiscales, par le biais de communications régulières, comme les années précédentes.

B- AFFAIRES NOTARIALES

L’AFFCE est pleinement consciente de l’importance des questions de successions internationales pour les Français établis en Belgique de longue date.

Le **help-desk pour les affaires notariales** continue d’être mis à disposition.

C- AFFAIRES STATUTAIRES

Suite à l’accord intervenu au Conseil le 21 juillet 2020 sur le budget, l’AFFCE continuera de veiller à la mise en œuvre de cet accord budgétaire et d’analyser les conséquences statutaires qui pourraient en découler. **À ce stade, la possibilité d’une nouvelle révision du statut n’est pas écartée et il est nécessaire d’assurer une veille sur cette question. L’enjeu en termes de droits pécuniaires et de pensions est fondamental pour les membres de l’AFFCE.**

Par ailleurs, notre association sera très attentive **aux conséquences de la crise sur les rémunérations et les pensions.** Nous veillerons également aux conséquences de l’application de la clause de crise, en 2020, sur l’adaptation des rémunérations et des pensions et assurerons le suivi de ces dispositions (art 10 et 11 de l’annexe X).

L’AFFCE suivra également les **changements dans les modes et conditions de travail** qui pourraient résulter de la pandémie (télétravail, hot-desking, horaires de travail etc.) et leur impact sur les fonctionnaires et agents.

L'Association envisage également de passer un accord avec un Cabinet d'avocat spécialisé dans les questions statutaires pour bénéficier de tarifs préférentiels.

D- RELATIONS AVEC LES AUTORITÉS FRANÇAISES

L'AFFCE entend **renforcer encore** ses bonnes relations avec les Autorités françaises. Nous prévoyons d'organiser une conférence avec le Représentant permanent français auprès de l'UE et le Représentant militaire de la France auprès de l'UE, si les conditions le permettent.

L'AFFCE se tiendra prête à soutenir la Présidence française qui constitue un événement majeur pour notre pays. Elle suivra, avec attention, les élections présidentielles et les changements qui pourraient en découler.

Notre association entend également poursuivre ses **excellentes relations avec l'Ambassade et le Consulat.**

Il s'agit aussi de développer les liens avec le Conseil consulaire, issu des dernières élections de fin mai 2021, pour les aspects de la vie quotidienne à Bruxelles et en Belgique.

IV- ASPECTS EUROPÉENS

A- COACHING POUR LES CONCOURS ET LA MOBILITÉ

L’AFFCE va continuer son **Help Desk « Concours EPSO »** et sa participation aux événements qui permettent de sensibiliser les étudiants des grandes écoles et de l’Université, en France.

L’association va poursuivre son offre de **coaching individualisé pour préparer la mobilité ou les panels de chef d’unité et de directeur**, pour les membres qui le souhaitent.

Sur base du bilan du **coaching des lauréats Français** des concours généralistes AD5 et des Young Professional, l’AFFCE se propose de continuer cette action, en liaison avec la RPUE.

Par ailleurs, l’AFFCE étudie la possibilité de conclure un accord avec une des préparations aux concours (ORSEU), afin de renforcer son offre de coaching aux membres.

B- FRANCOPHONIE

L’Association entend jouer un rôle dans la mise en œuvre des préconisations du rapport Lequesne sur le français dans les institutions européennes. Elle pourra utilement servir de relai pour certaines actions.

Dans ce contexte, il s’agit de développer le volet francophone de l’AFFCE, conformément à ses statuts, dans le contexte de la promotion de la culture et de la langue française. L’AFFCE doit relancer ses liens avec la RP OIF auprès de l’UE ; ce qui est crucial **dans le contexte du Brexit et de l’évolution des rapports de force dans le domaine linguistique au sein des institutions européennes.**

V- TRÉSORERIE ET ADMINISTRATION

A- COTISATIONS

Le suivi mensuel des cotisations continuera d’être assuré, afin de garantir les ressources nécessaires au développement de l’association. Cet aspect est important pour maintenir l’indépendance de notre association qui est parallèle au principe d’indépendance de la fonction publique de l’UE

L’AFFCE lancera une nouvelle campagne pour accroître le nombre de ses membres et donc le nombre de cotisations.

B- PARTENARIATS ET SUBVENTIONS

Par ailleurs, l'AFFCE va **poursuivre les discussions avec l'AMFIE** (Association coopérative financière des fonctionnaires internationaux) pour un nouveau sponsoring en 2021 ou 2022.

L'AFFCE étudiera également la possibilité **d'introduire un dossier de subvention dans le contexte du mécanisme qui s'est substitué à la réserve parlementaire**, supprimée en 2018. Pour l'instant, cette possibilité n'a pas été utilisée, en raison de la complexité du mécanisme et de la discussion sur l'indépendance de l'AFFCE

C- ADMINISTRATION

Sur base du bilan positif d'accueil de deux stagiaires en 2021, **l'association se propose de continuer l'expérience à partir de septembre 2022.**
